



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2020 Budget annexe de l'assainissement Conseil Municipal du 20 février 2020

Ce que dit la loi sur le débat d'orientation budgétaire : il doit permettre de présenter à l'assemblée délibérante, les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget et le contexte national. Il permet de donner toutes informations sur la situation financière de la collectivité et les perspectives budgétaires et de présenter les actions mises en œuvre. Son contenu est étoffé des informations relatives au personnel municipal.

Le nombre d'abonnés et la redevance d'assainissement.

En légère baisse en 2019, le nombre d'abonnés – ménages progresse cependant en moyenne annuelle de +0,80 % par an depuis 2013 soit près de 300 abonnés supplémentaires à l'assainissement.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	% variation	% var moyenne annuelle
Particuliers	5 971	5 976	6 105	6 181	6 213	6 268	6 263	-0,08%	0,80%
Collectivités	-	-	-	68	65	71	15	-78,87%	
Professionnels	-	-	-	22	20	10	15	50,00%	
Autres	-	-	-	0	0				
Total	5 971	5 976	6 105	6 271	6 298	6 349	6 293	-0,88%	

En volume assujetti, la tendance est cependant à la stagnation, consécutive à la baisse de consommation de l'eau, puisque l'assiette de la redevance d'assainissement est la consommation d'eau.

Volumes assujettis à l'assainissement									% var moyenne annuelle
Type volume	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	variation	0,05%
Volumes (m ³)	614 825	613 449	566 296	640 294	617 856	665 992	599 909	-9,92%	

Avec une redevance de 0,75 € au m³ et une part de 21 € par an, le produit d'exploitation de la redevance a généré un produit fiscal de 407 488 € en 2019.



RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2020 Budget annexe de l'assainissement Conseil Municipal du 20 février 2020

Ce que dit la loi sur le débat d'orientation budgétaire : il doit permettre de présenter à l'assemblée délibérante, les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du budget et le contexte national. Il permet de donner toutes informations sur la situation financière de la collectivité et les perspectives budgétaires et de présenter les actions mises en œuvre. Son contenu est étoffé des informations relatives au personnel municipal.

Le nombre d'abonnés et la redevance d'assainissement.

En légère baisse en 2019, le nombre d'abonnés – ménages progresse cependant en moyenne annuelle de +0,80 % par an depuis 2013 soit près de 300 abonnés supplémentaires à l'assainissement.

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	% variation	% var moyenne annuelle
Particuliers	5 971	5 976	6 105	6 181	6 213	6 268	6 263	-0,08%	0,80%
Collectivités	-	-	-	68	65	71	15	-78,87%	
Professionnels	-	-	-	22	20	10	15	50,00%	
Autres	-	-	-	0	0				
Total	5 971	5 976	6 105	6 271	6 298	6 349	6 293	-0,88%	

En volume assujetti, la tendance est cependant à la stagnation, consécutive à la baisse de consommation de l'eau, puisque l'assiette de la redevance d'assainissement est la consommation d'eau.

Volumes assujettis à l'assainissement									% var moyenne annuelle
Type volume	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	variation	0,05%
Volumes (m ³)	614 825	613 449	566 296	640 294	617 856	665 992	599 909	-9,92%	

Avec une redevance de 0,75 € au m³ et une part de 21 € par an, le produit d'exploitation de la redevance a généré un produit fiscal de 407 488 € en 2019. Pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal de BOLLENE en date du

20 FEV. 2020
Le Maire,

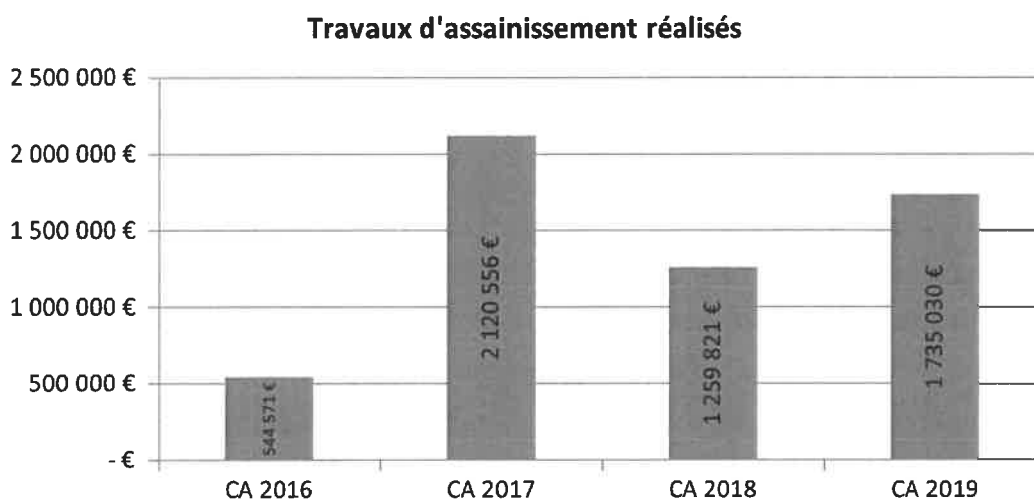

 Mairie de Bollène
 Générale des 3

Marie-Claude BONDAGE

La réalisation d'un programme conséquent d'investissements.

Le maintien d'un réseau en bon état et une gestion réaliste de la redevance d'assainissement et du contrat d'affermage permettent de réaliser des programmes d'investissements conséquents en matière de travaux d'assainissement.

Sur ces quatre dernières années, ce sont 5,70 M€ de travaux sur les réseaux et équipements d'assainissement qui se sont rajoutés aux travaux d'équipements de la Ville.



Avec **1,735 M€ en 2019** dont 0,750 M€ pour le déplacement du poste de relèvement de la rue du 8 mai, le budget d'assainissement, qui ne s'équilibre qu'avec la seule redevance des abonnés Bollénois, et sans emprunt, permet de réaliser un volume de travaux correspondant à la moitié des travaux réalisés en matière d'adduction d'eau potable par le Syndicat Intercommunal des Eaux Rhône-Aygues-Ouvèze (SIERAO) auquel BOLLENE a confié la compétence eau (réalisation 2018 : 3,9 M€).

→ A noter : la production d'eau du RAO qui est de 6.014.858 m³ pour 3,886 Mm³ vendus soit 35 % de taux de fuites.